

## PAD CASERNES

# PROCEDURE D'INFORMATION ET PARTICIPATION

## RAPPORT DE SYNTHÈSE

### CONTENU DU RAPPORT

I.	Introduction.....	1
II.	Liste des démarches et réunions.....	1
III.	Synthèse des principales observations du public.....	6
IV.	Comptes rendus des réunions d'information et de participation.....	11

### I. INTRODUCTION

L'article 6 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plan d'aménagement directeur précise ceci :

**Art. 6.** § 1<sup>er</sup>. Le déroulement de la phase d'information et de participation préalable à l'adoption du projet de PAD fait l'objet d'un rapport de synthèse rédigé par l'Administration.

§ 2. Ce rapport de synthèse comprend :

- 1° La liste complète des démarches entreprises, des réunions organisées et de toute autre initiative prise par l'Administration dans le cadre de l'exécution du présent arrêté;
- 1° La synthèse des principales observations formulées par le public concerné à propos du projet de PAD envisagé ;

3° Les comptes-rendus visés aux articles 3, § 4, et 5, § 2.

§ 3. Ce rapport de synthèse est :

- 1° joint au dossier soumis au Gouvernement en vue de l'adoption du projet de plan ;
- 1° publié sur le site internet de l'Administration, où il reste accessible jusqu'à la fin de la procédure d'adoption du PAD.

§ 4. Dans sa décision d'adoption du projet de PAD, le Gouvernement, motive expressément sa décision sur chaque point à propos duquel il s'est écarté des observations émises.

### II. LISTE DES DÉMARCHES ET RÉUNIONS

Voici la liste des démarches et réunions qui ont été entreprises dans le cadre de la procédure d'information et de participation du PAD Casernes

- Mise en ligne d'un site internet propre au projet en décembre 2017 : [www.usquare.brussels](http://www.usquare.brussels)
- Organisation d'une première réunion publique d'information le mercredi 13 décembre 2017 réunissant une centaine d'intéressé-e-s. Cette réunion a été annoncée par la distribution de toutes-boîtes, de communication sur les sites internet de Perspective, de la commune d'Ixelles et du site internet Usquare ;
- Le 17 mai 2018, publication d'une pleine page dans les éditions bruxelloises de 3 journaux francophones (Le Soir, La Libre Belgique et La Capitale) et 2 journaux néerlandophones (Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad) informant les citoyens de l'organisation des réunions d'information et de participation ;
- Le 18 mai, envoi d'un mail aux communes sur lesquelles s'étend le périmètre du projet de PAD concernant les réunions d'information et de participation, pour publication aux valves communales et sur leurs sites Internet.
- Le 18 mai, mise en ligne d'un formulaire par le biais duquel le public concerné peut faire part de ses remarques, observations et suggestions;
- Le 2 juin, publication d'un quart de page dans les éditions bruxelloises de 3 journaux francophones (Le Soir, La Libre Belgique et La Capitale) et 2 journaux néerlandophones (Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad) informant les citoyens de la disponibilité, sur le site internet de [perspective.brussels](http://perspective.brussels) de :
  - o L'instruction du Ministre-Président adressée à [perspective.brussels](http://perspective.brussels) de procéder à l'élaboration d'un PAD ;
  - o Un document explicatif synthétisant le périmètre d'intervention envisagé, le diagnostic, les principaux enjeux identifiés et objectifs poursuivis ;
  - o L'adresse courriel, postale et le numéro de téléphone du point de contact auprès duquel le public concerné peut obtenir des informations à propos du PAD envisagé et demander à être invité aux réunions d'information et participation du 4 au 11 juin ;
  - o Un formulaire en ligne par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation ;
- Le 6 juin, envoi d'un mail aux communes sur lesquelles s'étend le périmètre du projet de PAD, les informant de la disponibilité, sur le site internet de [perspective.brussels](http://perspective.brussels) de :
  - o L'instruction du Ministre-Président adressée à [perspective.brussels](http://perspective.brussels) de procéder à l'élaboration d'un PAD ;
  - o Un document explicatif synthétisant le périmètre d'intervention envisagé, le diagnostic, les principaux enjeux identifiés et objectifs poursuivis ;
  - o L'adresse courriel, postale et le numéro de téléphone du point de contact auprès duquel le public concerné peut obtenir des informations à propos du PAD envisagé et demander à être invité aux réunions d'information et participation du 4 au 11 juin ;
  - o Un formulaire en ligne par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation ;
- A partir du 24 mai, distribution de 4000 cartes postales toutes-boîtes dans le quartier du PAD, invitant les citoyens aux réunions d'information et de participation et les informant des différents moyens de s'informer et de participer (permanences, point de contact) ;

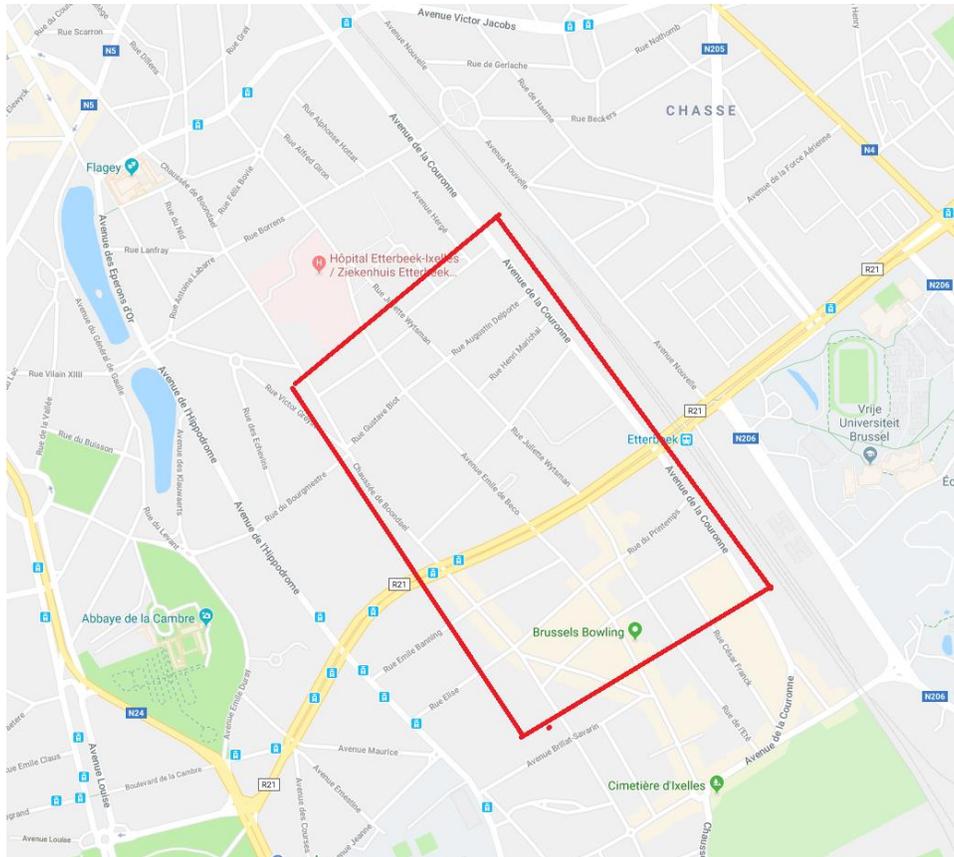


Figure : Zone de distribution des toutes-boîtes

04/06/18 13:00  
05/06/18 18:00

# Usquare

Plan d'Aménagement Directeur du site Casernes/  
Richtplan van Aanleg voor de kazernesite

Réunions d'information et de participation/Info- en participatiesessies

**Votre quartier bouge ! Uw wijk, in volle beweging !**

*Développer une Cité universitaire internationale,  
ouverte sur la ville et ses quartiers environnants.*

*Ontwikkelen van een internationale universiteitswijk,  
gericht op de stad en de omliggende wijken.*

#### RÉUNIONS DE PARTICIPATION

Lieu : [perspective.brussels](http://perspective.brussels) (métro Porte de Namur)  
Lundi 4 juin 13h-14h30 ou mardi 5 juin 18h-19h30

#### PERMANENCES du 18 mai au 5 Juillet

Sur [www.perspective.brussels/PAD](http://www.perspective.brussels/PAD)  
Chez **perspective**, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles  
Les mercredis de 13h30 à 16h30  
Les jeudis de 17h à 19h (uniquement sur rendez-vous)  
Les vendredis de 9h30 à 12h30  
**Dans la commune d'Ixelles**  
Jeudi 21 juin de 9h à 11h30

#### CONTACT

courriel : [pad-rpa@perspective.brussels](mailto:pad-rpa@perspective.brussels)  
courrier : [perspective.brussels](mailto:perspective.brussels), Département  
Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

Informations complémentaires, prises de rendez-vous, invitations à la réunion d'information et autres moments participatifs : [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)

#### PARTICIPATIEMOMENTEN

Locatie: [perspective.brussels](http://perspective.brussels) (metro Naamsepoort)  
Maandag 4 juni 13u-14u30 of dinsdag 5 juni 18u-19u30

#### INFOPUNTEN vanaf 18 mei tot en met 5 juli

Via [www.perspective.brussels/RPA](http://www.perspective.brussels/RPA)  
Bij **perspective**, Naamsestraat 59, 1000 Brussel  
Op woensdagen, van 13u30 tot 16u30  
Op donderdagen, van 17u tot 19u (enkel op afspraak)  
Op vrijdagden, van 9u30 tot 12u30  
**In de gemeente Elsene**  
Donderdag 21 juni van 9u tot 11u30

#### CONTACT

e-mail : [pad-rpa@perspective.brussels](mailto:pad-rpa@perspective.brussels)  
postadres : [perspective.brussels](http://perspective.brussels), Departement  
Strategie, Naamsestraat 59, 1000 Brussel

Voor bijkomende informatie, het maken van een afspraak, of uitnodigingen voor de informatiemomenten en participatieve bijeenkomsten : [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)

Editeur responsable / Vlaamse woordelijke uitgever / Christophe Söll, Directeur général / Directeur-generaal perspective.brussels -  
rue de Namur / Naamsestraat 59 - 1000 Bruxelles / Brussel - Photo/ Foto: © sau-msi.brussels



Figure : Toutes-boites

# Bruxelles bouge !

## Du 4 au 11 juin 2018 : la semaine des grands projets urbains

Les quartiers stratégiques de la Région bruxelloise vont profondément se transformer dans les années à venir. Pour accompagner leur développement, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a chargé\* perspective.brussels (administration bruxelloise en charge de la planification territoriale) d'élaborer des projets de Plans d'Aménagement Directeurs (PAD). L'état des lieux et les grands enjeux des 10 premiers d'entre eux seront présentés au public du 4 au 11 juin 2018. Toute l'info sur [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)



## Participez !

### Réunions de participation

Lieu : [perspective.brussels](http://perspective.brussels) (métro Porte de Namur).  
Chaque quartier fera l'objet de deux réunions de présentation, pour permettre à un maximum de personnes intéressées de participer.

	Lundi 4 Juin	Mardi 5 Juin	Mercredi 6 Juin
11h-12h30	Herrmann-Debroux	Mediapark	Heyvaert
13h-14h30	Casernes	Gare de l'Ouest	Porte de Ninove
18h-19h30	Heyvaert	Casernes	Mediapark
20h-21h30	Porte de Ninove	Herrmann-Debroux	Gare de l'Ouest
	Jeudi 7 Juin	Vendredi 8 Juin	Lundi 11 Juin
11h-12h30		Josaphat	Midi
13h-14h30		Loi	Bordet
18h-19h30	Midi		Loi
20h-21h30	Bordet		Josaphat

### Contact

courriel : [pad-rpa@perspective.brussels](mailto:pad-rpa@perspective.brussels) / courrier : [perspective.brussels](http://perspective.brussels),  
Département Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles.

### Permanences

A partir du 18 mai et pendant 30 jours après la date de la présentation, nous répondons à vos questions, recueillons vos observations et suggestions.

Sur [www.perspective.brussels/PAD](http://www.perspective.brussels/PAD)

Chez [perspective.brussels](http://perspective.brussels), rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

- Les mercredis de 13h30 à 16h30
- Les jeudis de 17h00 à 19h00 (uniquement sur rendez-vous)
- Les vendredis de 9h30 à 12h30

Dans les communes de 9h à 11h30

Anderlecht (Heyvaert, Porte de Ninove, Midi) : **lundi 18 juin**

Auderghem (Delta-Herrmann-Debroux) : **mercredi 20 juin**

Bruxelles (Porte de Ninove, Heyvaert, Bordet, Loi) : **lundi 18 juin**

Evere (Josaphat, Bordet) : **lundi 18 juin**

Ixelles (Casernes) : **jeudi 21 juin**

Molenbeek (Heyvaert, Porte de Ninove, Gare de l'Ouest) : **mardi 19 juin**

Saint-Gilles (Midi) : **mercredi 20 juin (9h-11h)**

Schaerbeek (Mediapark, Josaphat) : **lundi 18 juin**

Watermael-Boitsfort (Delta-Herrmann-Debroux) : **lundi 18 juin**

Informations complémentaires, prises de rendez-vous, invitations à la réunion d'information et autres moments participatifs : [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)



\* Par Arrêtés ministériels du 8 mai 2018 (M.B. 14 mai 2018), conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plans d'aménagement directeurs.

Éditeur responsable : Christophe Söll, Directeur général de [perspective.brussels](http://perspective.brussels) - rue de Namur 59, 1000 Bruxelles / Photos : Droits Réservés

# La semaine des grands projets urbains

## À partir du 4 juin

retrouvez toute l'information relative aux projets de Plans d'Aménagement Directeurs (PAD) sur [www.perspective.brussels](http://www.perspective.brussels)\*

● **L'instruction du Ministre Président** adressée à perspective de procéder à l'élaboration d'un projet de PAD

● **Un document explicatif** par PAD, synthétisant :

- le périmètre d'intervention envisagé
- le diagnostic
- les principaux enjeux identifiés et les objectifs poursuivis

● **L'adresse courriel, l'adresse postale et le numéro de téléphone du point de contact** auprès duquel le public concerné peut :

- obtenir des informations à propos du PAD envisagé
- demander à être invité aux réunions d'information et de participation du 4 au 11 juin

● **Un formulaire en ligne** par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation



\* Conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plans d'aménagement directeurs.

Éditeur responsable : Christophe Soil, Directeur général de perspective.brussels - rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

courriel : [pad-rpa@perspective.brussels](mailto:pad-rpa@perspective.brussels) / courrier : perspective.brussels, Département Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles / téléphone : 02 435 42 00

Figure : Publication journaux du 2 juin 2018

- Du 18 mai au 5 juillet, organisation de permanences chez perspective.brussels, deux demi-journées par semaine (mercredi après-midi et vendredi matin) ainsi qu'un soir sur rendez-vous (jeudi soir) ;
- Du 18 mai au 5 juillet, tenue d'un point de contact par mail, téléphone et courrier papier ;
- Le 21 juin 2018 (9h-11h30), tenue d'une permanence dans la commune ;
- Le 4 juin 2018 (13h) et le 5 juin 2018 (18h), tenue de 2 réunions d'information et de participation chez perspective.brussels ;

### III. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS DU PUBLIC

#### PROCEDURE

- Interrogation sur la bonne prise en compte des avis et réclamations des citoyens dans le projet de PAD. Certains citoyens estiment ne pas avoir été entendus. D'autres ont souhaité connaître les

modalités de consultation du public tant durant la phase de participation que durant les phases ultérieures du projet ;

- Impression que les PAD sont réalisés en chambre et que l'élaboration manque de transparence
- Constatation que le projet est en partie amendé par rapport à sa version originelle et globalement positif puisqu'il permet de redonner un avenir au site dans le cadre d'une dynamique positive, en ce qui concerne les aspects du projet Feder ;
- Interrogation vis-à-vis du nouvel outil PAD et de son utilité si ce n'est pour déroger plus facilement et plus rapidement au Plan Régional d'Affectation du Sol et aux règlements d'urbanisme ;
- Demande que le PAD se base sur le PRDD et Good Move à approuver au préalable ;
- Proposition de modification de la procédure d'élaboration du PAD et de consultation des citoyens ;
- Interrogation par rapport aux plus-values et moins-values générées par l'élaboration d'un PAD ;
- Demande de mettre en ligne une carte synoptique du projet reprenant les bâtiments conservés, ceux rénovés ainsi que leurs affectations ;
- Interrogation sur les échéances des travaux et notamment sur les échéances et l'opérateur pour le bâtiment situé rue Juliette Wytzman en face du site des Casernes d'Ixelles ;
- Demande de s'inspirer du Plan Nature ;
- Demande que les séances d'information ne soient pas présentées par les urbanistes de Perspective, qui sont juges et parties et dont plusieurs sont issus de cabinets ministériels ;
- Demande que les animateurs des séances d'information soient des spécialistes formés correctement, n'aient pas d'intérêt à la cause et soient situés au-dessus de la mêlée ;

## PERIMETRE

- Questionnement sur l'adéquation du périmètre dans la mesure où il ne prend pas en compte les développements des bâtiments alentours (anciens bâtiments de la gendarmerie occupés par FEDASIL ou gérés par la SLRB), les occupations alentours (logements sociaux à Etterbeek, ex-hôpital militaire), d'autres sites à proximité (bâtiment de l'Institut de Santé Publique, bâtiment du 352 avenue de la Couronne) ;
- Interrogation sur le devenir des autres casernes localisées à Etterbeek ;
- Souhait d'une vision de long terme, globale et intégrée ;

## DENSITE

- Inquiétude par rapport à la densité prévue sur le site, certains citoyens mettent en lumière le caractère déjà très dense du quartier ;
- Demande d'éclaircir les chiffres du nombre de kots et logements prévus ;
- Demande de tenir compte des nouveaux logements étudiants privés en construction aux alentours du site ;
- Chiffre de 770 kots (repris du projet de PRDD) -prévus pour des étudiants mais aussi, pour leurs familles, est jugé comme trop important au risque d'une qualité déplorable de l'habitat. L'accueil de 2500 personnes sur ce terrain est prévu sans mesurer les conséquences. Une densification limitée est demandée (180 logements ou diminution de 40% du programme initial ou de 50 unités kots) ce qui impacterait positivement les gabarits et les questions de mobilité. Interrogation sur la marge laissée par le Gouvernement et demande pour une densification diffusée dans le quartier ;
- Densification d'une partie de ville déjà construite est vue positivement ;
- Anxiété quant à l'aspect des rue Wytzman et Toussaint au regard de la densification et des conséquences de la densification sur quelques espaces du site (les parcelles au nord et à l'ouest, en contact avec l'espace public) ;
- Demande que le rapport plancher sol soit mentionné ;
- Demande de s'appuyer sur les études globales sur la densité réalisées préalablement ;
- Demande de justifier la notion de "densité similaire à celle des alentours" et de citer des références ;

- Demande de limiter la densification du site à la densité d'un quartier de type Flagey, à savoir 22.000 habitants/km<sup>2</sup> ;

## AFFECTATIONS

- Estimation que la cohabitation entre étudiants et d'autres publics (ainés, crèches) est plus harmonieuse et profitable qu'avec des familles ;
- Demande qu'une part importante de logements intergénérationnels/habitat groupé pour seniors soit créée, ce qui permettrait d'intégrer notamment des étudiants, des jeunes travailleurs, des personnes isolées et des personnes âgées dans un projet de cohabitation bénéfique pour tous, qui évite l'isolement et favorise le partage ;
- Opposition à la concentration des affectations résidentielles sur quelques parcelles et monofonctionnalité jugée négativement ;

## FORME URBAINE ET INTEGRATION

- Opposition au fait que le PAD envisage un type de logements en barre, cette forme urbaine étant susceptible de créer un ghetto ;
- Demande de mixité de type de logements par bâtiment et de reprise de ce principe dans le PAD ;
- Demande de mention de précautions architecturales dans le PAD pour garantir l'intégration de 200 logements familiaux et 600 kots ;
- Demande de l'avenir réservé aux bâtiments C'' et R et au mur d'enceinte ;
- Demande qu'une alternative en ordre fermé soit étudiée pour les bâtiment le long de la rue Fritz Toussaint ;
- Suggestion de ne pas dépasser les gabarits existants ou de limiter les immeubles à R+5 coté avenue de la couronne, à R+3 coté Wytsman ou de délayer le programme sur le site ;
- Crainte que cette programmation rue Wytsman réduise les qualités de l'esplanade centrale et le caractère ouvert et aéré de la rue ;
- Demande à ce que le PAD étudie une alternative d'implantation des bâtiments de logements à créer rue Toussaint sous forme d'une série de bâtiments à front de rue plutôt que 3 bâtiments isolés reprenant la trame urbaine de la caserne, configuration se justifiant en matière urbaine, de nuisances sonores et d'ensoleillement ;
- Demande d'ouvertures le long du boulevard Général Jacques ;
- Interrogation sur le devenir du patrimoine sur site en se référant au précédent de l'ex hôpital militaire ;
- Demande à ce que le site s'ouvre plus pour inviter les "extérieurs", par exemple au travers d'une entrée plus grande sur l'un des cotés ;

## GABARITS

- Questionnement sur les gabarits envisagés, et contestation du bien fondé des gabarits envisagés au regard notamment de la déclivité du site ;
- Mise en évidence que les rues enserrant le périmètre sont inhospitalières et mise en garde sur une potentielle ouverture dans le cadre de bâtiments hauts et denses. Les développements envisagés, élevés (de l'ordre de 5 à 7 niveaux selon le côté de la rue), rue Wytsman créeraient un effet canyon et limiteraient le bon agencement du site ;

## TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

- Interrogation sur la définition de "logement familial" et de son usage pour parler de logement social.
- Estimation qu'une vue d'ensemble à l'échelle du quartier et de la ville sur les futurs logements à implanter (et leur typologie) est nécessaire et indication qu'une forte homogénéité de la population n'est pas souhaitable ;

- Critique du manque de clarté de la Région qui présente le projet comme mixte alors qu'il ne le sera pas et affirmation que les casernes n'ont pas vocation à améliorer les statistiques communales en matière de logement social et à accueillir tous les étudiants de la VUB ;
- Interrogation sur le fait que des logements familiaux de 75 à 80 m<sup>2</sup> puisse réellement accueillir des familles et crainte qu'il s'agisse seulement de couples avec de jeunes enfants qui quitteront la région à la première occasion ;
- Inquiétude sur la création d'un ghetto pour étudiant du fait de la densité et du caractère fermé du site et de la probable absence de contrôle social ;
- Regret que le PAD soit finalement un projet pour les universités et non pour le quartier ;
- Interrogation sur la capacité des riverains à s'exprimer sur le sujet du logement social et des moments durant lesquels ce sera possible, les riverains souhaiteraient connaître le positionnement de la commune sur la question ;
- Inquiétude des précédents (avenue Juliette) et du danger potentiel d'implanter de nombreux logements sociaux ;
- Demande aux autorités d'assurer une mixité sociale en prévoyant une répartition de logements à prix libre, de logements à prix moyen, et de logements sociaux, de façon à éviter les mêmes écueils que ceux rencontrés à l'occasion de l'urbanisation du site de l'ancien hôpital militaire où la création d'un vaste complexe de logements sociaux refermés sur eux-mêmes a abouti à une dégradation de la cohésion sociale et un sentiment de relative insécurité dans les espaces publics autour desdits logements ;
- Constatation que les inquiétudes des riverains sur le logement social révèlent un problème de communication et de débat sur les enjeux de ces logements et prend pour exemple la bonne intégration des 24% de logements sociaux à Watermael Boitsfort. Demande que les autorités menent un tel débat ;
- Demande de déconstruire les préjugés à l'égard du logement social et de ses occupants ;
- Constatation que l'urbanisation du site de la caserne d'Ixelles constitue une opportunité de relever le taux de logements sociaux dans la commune, comme cela devrait être le cas sur tout terrain public sur tout le territoire régional ;
- Souhait que le site ne soit pas revendu au privé pour y construire des logements de standing ;
- Demande que le débat sur la mixité sociale soit mené publiquement et largement, à l'échelle de l'ensemble de la Région, avec des intervenants du monde académique et du monde associatif (RBDH) et que les conclusions en soient largement diffusées ;

#### EQUIPEMENTS PUBLIC

- Demande que le PAD prévoit des espaces communs intérieurs sans finalité commerciale permettant l'échange et l'interaction ;
- Demande que l'opérateur universitaire s'engage à la perméabilité de ses installations, au caractère ouvert à des tarifs démocratiques ;
- Demande de précisions sur les possibilités de scolarisation des enfants habitant les casernes ;
- Demande que des opérateurs en matière d'équipement soient démarchés en amont (appels d'offre).
- Demande l'implantation d'un grand équipement sportif et suggestion qu'une piscine soit étudiée ;
- Demande que des équipements à destination des riverains puissent être prévus, qu'il s'agisse de crèches, d'équipements sportifs (mur d'escalade, salle multisports,...), de lieux pour des activités culturelles (bibliothèque - ludothèque, école de danse, crèche, yoga), de commerces de proximité, de cafés et de restaurants ouverts le soir également pour assurer un minimum d'animation du site, autres que strictement étudiante ;
- Demande qu'un objectif chiffré d'équipement de proximité soit défini ;

#### MOBILITE

- Souhait que le PAD propose des solutions de véhicules partagés ;
- Demande de précisions sur le ratio emplacement de stationnement / logement créé et une objectivation du nombre d'emplacements nécessaires en fonction de la densité de logements ;
- Demande d'éclaircissement sur le nombre de parkings créés ;
- Constatation d'une situation actuellement catastrophique du stationnement en voirie, suite aux suppressions non compensées et de difficultés pour se garer dès à présent.
- Crainte que l'afflux de nouveaux usagers et habitants, générant nécessairement du trafic, ne complique encore la situation (saturation, stationnement), en particulier si la densité est très élevée.
- Demande de solutions, comme la réalisation d'un parking partagé, éventuellement payant et accessible au public et visiteurs, pour tout le quartier, au-delà des ambitions pour les modes actifs.
- Demande que l'accès au parking soit adéquat et ne renforce pas les nuisances ;
- Souhait de lier possession d'un emplacement de parking et non délivrance d'une carte de stationnement résidentiel en voirie ;
- Demande de faire baisser le volume du trafic intramuros et donc de réduire le stationnement à destination et de promouvoir sur et autour des sites les modes alternatifs en assurant la continuité de leur usage vers le centre de la ville et les pôles d'emploi, en particulier... ;
- Demande que les dérogations (à la baisse) au RRU (qui permet actuellement jusqu'à deux voitures par ménages) soient facilitées ;
- Demande que la cité universitaire doit constituer un modèle en matière de mobilité (emplacements pour voitures partagées, au moins emplacement vélo par chambre,...) ;
- Demande que le PAD intègre les principes du PRD et PRDD par rapport aux cyclistes ;
- Approbation de la promotion des mobilités actives mais demande que cette promotion soit plus importante et notamment que les possibilités de stationnement vélo sur le site soient en nombre suffisant pour les usagers et les visiteurs du site aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments ;
- Souhait de ne pas créer davantage de mobilité automobile à Bruxelles, du fait des importantes congestion et pollution existantes ;
- Constatation du lien indissociable entre mobilité et densité ;
- Demande d'un renforcement de l'offre en bus 95 ;
- Demande que l'ULB et la VUB diffusent leur Plans de mobilité d'entreprises (parts modales, nombre de places de parkings exploitées sur leurs campus, au nombre de voitures par 100 étudiants/enseignants/personnel administratif/visiteurs, etc...) ;

## ENVIRONNEMENT

- Approbation de la présence d'un nouvel espace vert dans un contexte urbain en manquant mais souhait que ce dernier soit qualitatif et ainsi permette la bonne cohabitation des publics. Demande qu'il soit ouvert, visible et accessible largement depuis les voiries adjacentes alors que sa configuration actuelle est enclavée ou sert de faire valoir aux logements ;
- Demande en conséquence une étude d'alternative de localisation (à lier à des alternatives de gabarits) ou suggestion que celui-ci soit étendu jusqu'au carrefour Wytsman-Toussaint, offrant un grand espace ouvert et visible ;
- Souhait que le PAD prévoit aussi de verduriser l'esplanade centrale ;
- Souhait d'attirer l'attention sur le bon usage des ressources, peu importe l'affectation des bâtiments et demande à ce titre de maintenir le bâtiment R ;
- Souhait que le PAD prévoit des containers enterrés pour la collecte des déchets ;
- Demande de plus de détail sur la gestion effective des espaces publics (propreté notamment au regard des comportements des étudiants) et des logements étudiants (concierge) ;
- Demande de porter attention à la gestion de l'eau à l'échelle du site et de se référer aux prescriptions de l'IBGE en la matière. Demande de prévoir le recyclage de l'eau et notamment pour l'entretien des espaces verts ;
- Demande de précision sur la localisation et la superficie de l'espace vert ;

- Demande que le PAD tende le plus possible vers l'autonomie énergétique, tout en restant cohérent à moyen et long terme ;

#### BRUIT

- Interrogation sur les conséquences de l'ouverture physique du site en matière de bruit et notamment sur d'éventuelles mesures d'atténuation ;
- Inquiétudes par rapport aux nuisances sonores liées aux occupations hors du site (FEDASIL) et dans le site (nombreux étudiants) ;

#### SOCIO-ECONOMIQUE

- Interrogation sur le fait que les étudiants étrangers seront privilégiés alors que de nombreux étudiants vivant en Belgique ont également besoin de kots à prix modéré ;
- Interrogation sur les modalités de fonctionnement de la halle alimentaire (heure d'ouverture, jours d'ouverture, combien d'occupants,...), demande de ne pas sous-utiliser le potentiel de ce bâtiment ;
- Souhait que le PAD permette valoriser la richesse économique et sociale du quartier et contribue à créer de l'emploi : Horeca, Tourisme ;
- Demande de mieux prendre en compte les étudiants congolais, africains, et étrangers et les acteurs de Matongé comme passeurs et faiseurs de lien avec les Universités ;
- Demande aux autorités de mieux intégrer l'analphabétisme et les gaps linguistiques dans le processus de développement ;
- Demande d'étude d'impact de l'importante nouvelle population que l'opération amènera.